

RAPPORT DE LA COMMISSION GESTION DES RISQUES

MEMBRES



Éleine Lajeunesse
(Présidente)



Jordan Baril-Furino



Jean-François Laporte



Paula Parhon



René Saint-Pierre

MEMBRES EXTERNES



Sonia Corriveau
(Membre du conseil d'administration de Desjardins Groupe d'assurances générales)



Eva Maglis
(Membre du conseil d'administration de Desjardins Sécurité financière)

OBSERVATEURS



Michel Magnan, ASC
(Président de la CAI)



Kathleen Bilodeau
(DG)

INVITÉS



Denis Dubois



Louis Babineau

La commission Gestion des risques appuie le conseil d'administration de la Fédération dans la surveillance des risques importants auxquels le Mouvement est exposé incluant ses Sociétés et ses Filiales. Elle veille à la mise en place par la haute direction des dispositifs nécessaires pour assurer une saine gestion des risques et en surveille l'efficacité.

Réunions

- Le comité a tenu huit réunions, dont une réunion extraordinaire au cours de l'exercice 2025.
- Chaque réunion régulière comportait des séances de huis clos entre les membres et séparément avec le président et chef de la direction, le chef de la gestion des risques, et le chef de la conformité, et ce, sans la présence d'autres membres de la haute direction.

Surveillance de la gestion des principaux risques auxquels l'organisation est exposée

Surveillance des risques

- Examen des tendances et des risques émergents concernant notamment la résilience organisationnelle, les risques et impacts des politiques commerciales américaines et le contexte défiant en matière de crédit, la mise en conformité aux exigences réglementaires en matière de gestion des risques climatiques et l'émergence des risques liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle.
- Examen des rapports produits par la haute direction portant sur l'exposition du Mouvement aux risques importants et l'évolution des principaux risques déjà identifiés, notamment les risques économiques, les risques de crédit et de liquidité, les risques opérationnels et réglementaires, les risques technologiques et les risques climatiques.
- La revue des cinq plans du Mouvement — capitalisation, financement, financier, investissement et stratégique — afin d'en évaluer la cohérence, la robustesse et l'alignement avec les ambitions organisationnelles.
- Examen et recommandation au conseil d'administration du dispositif visant la suffisance de capital, y compris les résultats des simulations de crises et du programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres.
- Examen des impacts des risques liés aux conjonctures économiques et géopolitiques et appréciation des quantifications des impacts potentiels (analyses prospectives Adhoc ou à la demande).
- Suivi des efforts visant à accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle afin d'améliorer la productivité de l'organisation, tout en s'assurant que ces initiatives demeurent alignées sur l'appétit pour le risque et les exigences de gouvernance de l'organisation.
- Révision des modèles.
- Appréciation globale des programmes de surveillance.
- Examen des transactions majeures, suivi à l'égard des principaux risques identifiés et des mesures de mitigation et faire des recommandations au conseil d'administration.

Surveillance des risques non financiers

- Orientation et surveillance des profils de risques et de l'appétit pour le risque, incluant les risques de sécurité, technologiques, liés aux tiers, à l'infrastructure, aux données, à la continuité et à la gestion du changement, et suivi de sa mise à jour continue en fonction de la vigie, des analyses prospectives et des attentes des autorités en matière de résilience opérationnelle.
- Examen de l'efficacité des dispositifs de résilience opérationnelle et des investissements liés à la mitigation des risques, incluant l'appréciation de leur performance, de leur valeur et de leurs impacts sur la réalisation du plan financier et les principes d'une gouvernance prudente.
- Surveillance des incidents et des pertes opérationnelles ainsi que du respect des obligations déclaratives, en veillant à ce que les incidents critiques, notamment de nature cyber ou liés aux tiers, soient intégrés aux profils de risques et fassent l'objet d'analyses structurées et de mécanismes d'escalade appropriés.
- Suivi de l'intégrité, de la qualité et de la gouvernance des données utilisées pour la gestion des risques, notamment en ce qui concerne la fiabilité et l'auditabilité des sources autoritaires, afin de soutenir une prise de décision éclairée appuyée sur une information juste et complète.

	<p>Surveillance de la conformité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen des rapports trimestriels de conformité qui couvrent les saines pratiques commerciales, la protection des renseignements personnels et la lutte contre la fraude et les crimes financiers et qui présentent la vue prospective, l'évaluation globale du risque de non-conformité et les faits saillants du dernier trimestre. ▪ Prise de connaissance de l'information sur les changements importants apportés aux lois, règlements et autres règles, notamment en matière de saines pratiques commerciales, de protection des renseignements personnels et de lutte contre la fraude et les crimes financiers, ainsi que sur les risques importants de non-conformité à la réglementation. ▪ Examen du rapport annuel sur les plaintes de la clientèle et des employés du Mouvement Desjardins. ▪ Examen des constatations clés des rapports produits par les Fonctions de supervision indépendantes et les autorités réglementaires, ainsi que des mesures correctives liées. ▪ Examen des rapports trimestriels sur les litiges contre le Mouvement et ses filiales ▪ Tenue de séances de formation portant sur la réassurance chez DSF et DGAG, sur l'informatique quantique, sur les risques du Shadow Banking ainsi que sur les mécanismes de gouvernance et pratiques assurant une gestion proactive des risques non financiers.
Fonction de supervision	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen du mandat et objectifs de la première vice-présidence Gestion des risques et veiller à ce que les responsables désignés aient l'autorité suffisante, le positionnement hiérarchique adéquat, l'indépendance nécessaire par rapport à la gestion des opérations. S'assurer que la fonction gestion des risques dispose de la structure organisationnelle, du budget et des ressources, selon ce qui convient pour remplir son mandat et sa mission. Contribuer à l'évaluation de la performance et de l'efficacité de la fonction gestion des risques et examiner les conclusions des évaluations indépendantes à son égard. ▪ Suivi des principales initiatives de la Fonction gestion des risques en adéquation avec la planification stratégique du Mouvement. Suivi des rapports émis à la Fonction gestion des risques par les régulateurs et les dispositifs associés.
Cadre de gestion des risques et processus relatif à l'appétit pour le risque	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen et recommandation au conseil d'administration du cadre d'appétit pour le risque afin de déterminer le niveau et le type de risque que le Mouvement Desjardins est disposé à assumer dans la poursuite de ses objectifs stratégiques, financiers et d'affaires. ▪ Examen et recommandation au conseil d'administration des orientations et stratégies globales proposées par la haute direction en matière de gestion des risques, notamment par le biais de politiques de gestion visant à garantir une gestion saine et prudente des activités en cohérence avec le cadre d'appétit pour le risque. ▪ Surveillance du respect du cadre d'appétit pour le risque et des dérogations inhérentes aux encadrements en matière de gestion des risques.
Opérations importantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen et recommandation au conseil d'administration des initiatives et des produits à incidence potentiellement élevée pour le Mouvement, conformément aux attentes du conseil d'administration. ▪ Examen et recommandation au conseil d'administration des limites déléguées à la haute direction. ▪ Examen des engagements financiers importants et transactions majeures du Mouvement, le suivi à l'égard des principaux risques identifiés et des mesures de mitigation et faire des recommandations au conseil d'administration.
ESG	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supervision de l'intégration et du suivi des risques liés aux facteurs ESG, y compris les risques liés aux changements climatiques, en cohérence avec les cadres d'appétit pour le risque et de gestion intégrée des risques du Mouvement.

	<ul style="list-style-type: none">▪ Examen des risques associés aux stratégies, initiatives et positionnements en matière d'ESG.▪ Surveillance des tendances liées aux mesures de contrôle et à l'intégration des risques liés aux facteurs ESG, y compris les risques liés aux changements climatiques.
Reddition de comptes	<ul style="list-style-type: none">▪ Rapport de ses activités au conseil d'administration.

La commission Gestion des risques estime s'être acquittée de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La présidente,



Elaine Lajeunesse